

LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 78 TRIMESTRIEL 04 | 05 | 06 2025



Agence wallonne du Patrimoine

Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407



Wallonie
patrimoine
AWaP





5



8



13



15



20



22



24



30



33



34



35



Moulin de Saintes, Tubize. © SPW/AWaP - V. Rocher

■ ÉDITO

- 4 | Deux **missions européennes** pour faire **rayonner** les **compétences wallonnes**

■ PATRIMOINE MONDIAL

- 7 | Nouvelles du **patrimoine mondial** : publication du **plan d'action** pour l'**Europe** et l'**Amérique du Nord**

■ RESTAURATION

- 9 | **Tubize** : restauration du moulin de **Saintes**
- 11 | **Restauration** globale de l'**abri anti-aérien** de la **Cité Miroir** à **Liège** : vers une **affectation culturelle** et **pédagogique**
- 14 | **Restaurer** un **bien classé** : une nouvelle **autorisation** pour mieux **protéger** notre patrimoine

■ ARCHÉOLOGIE

- 16 | La **mort** au **xix^e siècle** : aperçu des **rites funéraires** au travers du **cimetière** paroissial de **Notre-Dame de Wihéries**

■ FORMATION AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

- 19 | Visite d'une **délégation cubaine** dans les **centres de formation** de l'Agence wallonne du Patrimoine
- 20 | Un **master** de spécialisation **inter-universitaire**

■ PUBLICATIONS

- 21 | ***Chronique de l'Archéologie wallonne.*** Parution du volume 32
- 22 | Parution des actes du colloque ***L'objet mérovingien : de sa fabrication à sa (re-)découverte***

- 23 | Le **Saint-Gilles** à **Namur**. Volume 1. Du **Grand Hôpital** intra-muros au **parlement de Wallonie** (1270-2024). Histoire et archéologie
- 25 | Deux **nouveaux titres** dans la **collection jeunesse**

■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 26 | 1975-2025 : **50 ans** des fouilles réalisées à **Pommerœul** par le **Service national des fouilles**
- 28 | **Cuvée spéciale** pour le ***Bulletin de l'Institut archéologique liégeois***
- 29 | **Conférence** - De **Néandertal** à **Notre-Dame de Paris** : l'archéologie préventive révèle la fabrique de la France
- 30 | Le **patrimoine** historique, artistique et archéologique **au défi** des **inondations**

■ ÉVÉNEMENTS

- 31 | L'Agence wallonne du patrimoine à la 54^e **Foire du Livre** de Bruxelles : un **succès** confirmé
- 32 | Quelques **activités jeunesse** de ce début d'année
- 33 | Que se passe-t-il à l'**Archéoforum** ?
- 34 | **Participez** à la plus grande manifestation **archéologique** organisée en **Europe**

■ POUR LES PLUS JEUNES

- 35 | **Meunier, tu dors ?**

DEUX MISSIONS EUROPÉENNES POUR FAIRE RAYONNER LES COMPÉTENCES WALLONNES

L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) à Bratislava et Gdańsk :
entre **entretien préventif** et **résilience patrimoniale**

Au mois de mars, l'AWaP a participé à deux événements internationaux d'envergure, chacun abordant à sa manière des enjeux fondamentaux pour l'avenir du patrimoine. Entre la préservation active du bâti ancien et la gestion résiliente des archives archéologiques, ces deux rendez-vous ont été autant d'occasions de valoriser les savoir-faire wallons et d'enrichir les réflexions en cours au sein de l'Agence.



À Bratislava, l'entretien préventif au cœur des débats

Direction la Slovaquie, pour la conférence internationale *Preserving by Maintaining*, organisée à Bratislava. Pendant trois jours, des experts venus de dix-neuf pays européens ont partagé leurs pratiques et réflexions autour d'un mot d'ordre clair : mieux vaut prévenir que guérir.

Cette rencontre a permis de dresser un large panorama des politiques d'entretien préventif mises en œuvre à travers l'Europe. Structures spécialisées, financement, types d'interventions, profils professionnels, liens avec la rénovation énergétique ou encore outils d'inspection : tous les aspects ont été abordés, dans un esprit d'échange très concret.

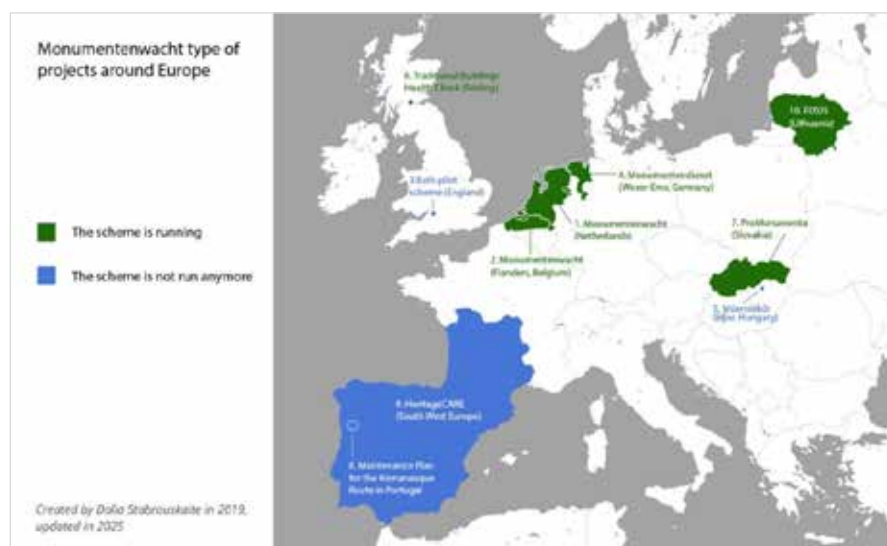
Cette rencontre a permis
de dresser un large
panorama des politiques
d'entretien préventif
mises en œuvre
à travers l'Europe.

L'exemple le plus marquant reste celui du Monumentenwacht, né aux Pays-Bas il y a 50 ans, qui propose aux propriétaires publics ou privés des inspections régulières de leurs bâtiments, assorties de petites réparations d'urgence et de recommandations précises. Ce

modèle, aujourd'hui largement exporté (Flandre, Royaume-Uni, Slovaquie, Lituanie...), témoigne d'une approche pragmatique, économique et durable de la conservation.

D'autres présentations ont insisté sur le rôle essentiel de la sensibilisation des propriétaires, de la transmission des savoir-faire, de la

formation continue et de l'implication des bénévoles, très forte dans certains pays comme les États nordiques ou anglo-saxons. L'usage d'outils numériques – capteurs, drones, caméras



Carte européenne des structures de type Monumentenwacht

thermiques, applications d'alerte – s'impose également comme un levier incontournable pour le suivi du bâti.

Enfin, les visites de terrain à Trnava et Banská Štiavnica (ville classée au patrimoine mondial) ont permis de concrétiser les échanges par l'observation directe de dispositifs en action.

À Gdańsk, les archives archéologiques face aux défis contemporains

Quelques jours plus tard, c'est en Pologne, à Gdańsk, que l'AWaP poursuivait son action internationale, lors du 26^e symposium de l'European Archaeological Council (EAC), rassemblant chercheurs, gestionnaires du patrimoine et représentants institutionnels de toute l'Europe.

Au cœur de cette édition : la gestion des archives archéologiques, physiques et numériques, et leur rôle dans la valorisation, la recherche, la participation citoyenne, mais aussi la résilience face aux crises.



Visite du site du calvaire baroque, Banská Štiavnica. © AWaP



Colloque de l'European Archaeological Council (EAC). © AWaP



Visite du musée archéologique de Gdańsk. © AWaP

L'intervention de l'AWaP, portée par Sophie Denoël et Claire Goffioul, a suscité un intérêt particulier. Intitulée *Archaeological archives in Wallonia: Conservation, resilience and digital transformation*, elle mettait en lumière la manière dont la Wallonie a mobilisé ses archives patrimoniales dans le contexte dramatique des inondations de 2021.

Face à cet événement extrême, l'AWaP a dû réagir rapidement pour évaluer les dégâts, sécuriser les collections, documenter les pertes et assurer la sauvegarde des données. Une démarche rigoureuse, mêlant inventaire, numérisation, priorisation des interventions et collaboration avec les autorités locales, qui a permis non seulement de préserver ce qui pouvait l'être, mais aussi d'en tirer des enseignements précieux.

Cette communication a permis de montrer que les archives ne sont pas de simples dépôts passifs, mais bien des ressources stratégiques, capables de nourrir les politiques publiques, d'anticiper les risques et d'accompagner la mémoire collective. À l'heure où les changements climatiques accroissent la vulnérabilité de nombreux sites, cette approche intégrée a trouvé un écho fort auprès des partenaires européens.

Vers une diplomatie patrimoniale active

Ces deux participations illustrent combien la présence de l'AWaP sur la scène internationale contribue à une diplomatie patrimoniale active, au service de la diffusion des bonnes pratiques et de la reconnaissance du savoir-faire wallon.

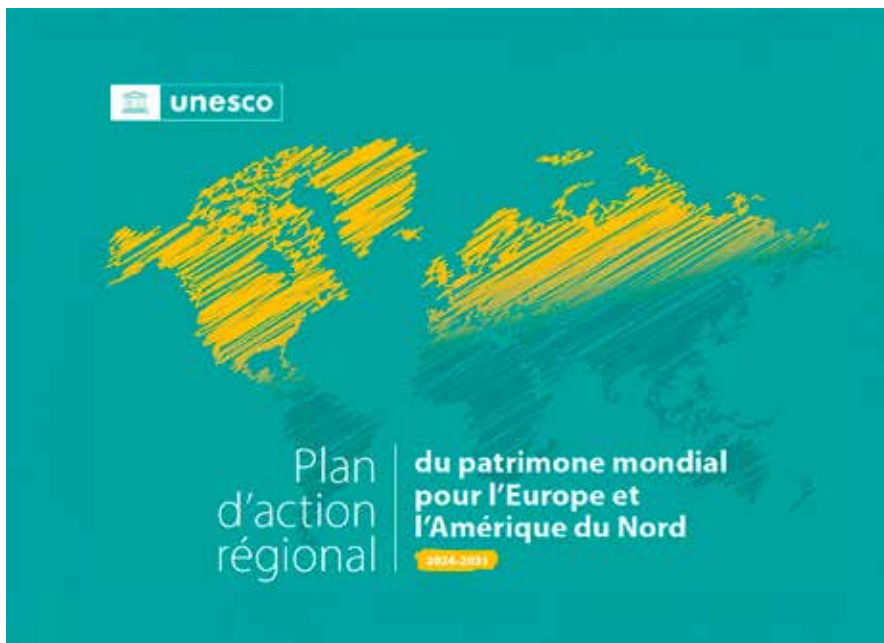
En confrontant ses méthodes à celles de ses homologues, en partageant ses retours d'expérience, l'Agence renforce sa capacité d'innovation tout en participant à une dynamique européenne de coopération.

Dans un monde où le patrimoine est plus que jamais exposé – aux effets du temps, aux catastrophes naturelles, aux bouleversements sociaux – ces échanges nourrissent une ambition commune : faire du patrimoine un bien vivant, partagé, protégé et anticipé.

Sophie DENOËL
et Sébastien MAINIL

NOUVELLES DU PATRIMOINE MONDIAL : PUBLICATION DU PLAN D'ACTION POUR L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE DU NORD

Fin de l'année 2024, le Centre du patrimoine mondial a publié dans un format accessible le plan d'action régional à destination des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ce plan d'action établi sur une durée de six années, de 2024 à 2031, présente les objectifs stratégiques établis pour répondre aux défis urgents auxquels les sites du patrimoine mondial sont confrontés dans cette région du monde.



Ce plan d'action
régional est le résultat
d'un processus
entamé en 2022.

L'Europe et l'Amérique du Nord rassemblent sur leur territoire 576 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, soit 47 % des 1223 biens inscrits à ce jour. 51 états de cette région ont ratifié la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Elle représente donc la région qui compte le plus grand nombre de biens inscrits.

Bien qu'elle n'incarne pas à elle seule toute la diversité du patrimoine mondial, la région d'Europe et d'Amérique du Nord reste malgré tout un territoire important indiquant l'état de santé des biens inscrits et les pressions actuelles qu'ils subissent.

Ce plan d'action régional est le résultat d'un processus entamé en 2022 par le Troisième cycle des Rapports périodiques auquel la Belgique et les sites wallons inscrits ont participé activement (voir article LLP 73). En effet, chaque État partie à la Convention s'engage à soumettre des rapports réguliers sur l'état de conservation et la gestion des biens inscrits sur son territoire national. Dans ce cadre, début 2023, l'AWaP a réuni les gestionnaires locaux des sites en vue de faire état de la situation des biens sur les dix dernières années et compléter de manière conjointe, le rapport périodique de chaque bien inscrit au travers du formulaire en ligne.

Malgré un processus de longue haleine et un travail conséquent de complétude des formulaires, 99 % des sites d'Europe et d'Amérique du Nord se sont prêtés à l'exercice témoignant d'une participation record. Les résultats ont permis d'identifier les pressions et défis auxquels sont confrontés les sites du patrimoine mondial afin d'orienter les travaux du Centre, des organisations consultatives et du Comité.

Pour l'ensemble des biens d'Europe et d'Amérique du Nord, les résultats de ces rapports ont notamment fait émerger les questions liées au changement climatique et aux phénomènes météorologiques violents.



Panel des sites d'Europe et d'Amérique du Nord inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial.

Sans grande surprise, les facteurs négatifs impactant les biens culturels sont liés aux conditions locales ayant un impact sur le tissu physique du bien. Ces facteurs englobent plusieurs facteurs secondaires tels que l'eau (pluie/nappes phréatiques), l'humidité relative, la température, la poussière, les micro-organismes et les parasites. En Europe de l'Ouest, le facteur négatif le plus souvent évoqué est celui des infrastructures de services et notamment les installations d'énergie renouvelable et évalué comme facteur négatif potentiel sur 48 % des biens de ce territoire et 43 % des biens d'Europe du Nord.

De manière générale, pour l'ensemble des biens d'Europe et d'Amérique du Nord, les résultats de ces rapports ont notamment fait émerger les questions liées au changement climatique et aux phénomènes météorologiques violents ainsi que l'importance de la participation des communautés. De ces constats est né le plan d'action pour la zone Europe et Amérique du Nord qui a été présenté lors de la session du Comité du Patrimoine mondial à New Delhi en juillet dernier. Bien que ce plan d'action n'ait pas de valeur contraignante, les États sont invités à se l'approprier et à le mettre en œuvre en fonction de leurs besoins propres. Facile d'accès, il structure les actions décidées sous l'angle des cinq objectifs stratégiques adoptés par le Comité du Patrimoine

La Wallonie a entamé ce travail par la mise à jour des plans de gestion des biens wallons inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

mondial (Conservation, Crédibilité, Communautés, renforcement des Capacités et Communication) en tant que thèmes transversaux indissociables et interdépendants dans le suivi des biens. Reflétant la réalité et les besoins tels qu'évalués dans le cycle des rapports périodiques, les États sont donc encouragés à élaborer des plans d'actions nationaux ou régionaux qui identifieront les actions les plus pertinentes et leur niveau de priorité.

Depuis un an, la Wallonie a entamé ce travail par la mise à jour des plans de gestion des biens wallons inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Bien qu'étant déjà d'application depuis une vingtaine d'années en Wallonie, le dispositif des plans de gestion s'est vu renforcer par l'entrée en vigueur en juin 2024

du Code du patrimoine, se référant aux *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention*. Ce dispositif législatif répond ainsi à l'engagement de la Belgique dans la mise en œuvre de la Convention.

Le plan de gestion est une réponse au système de gestion que chaque État partie s'engage à mettre en œuvre. Pour cela, toutes les parties prenantes du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial vont le construire et le mettre en application sous la direction d'un comité de gestion. Son existence et sa pérennité dépendent de l'implication dès sa conception, des partenaires, gestionnaires de terrain et des communautés locales. Pour les huit biens wallons inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, le travail est en cours, coordonné par l'AWAP avec pour objectif d'assurer un nouveau cycle d'actions au service de la protection et de la conservation de ce patrimoine à la reconnaissance universelle.

Ingrid Boxus

TUBIZE : RESTAURATION DU MOULIN DE SAINTES

Le moulin à vent de Hondzocht se situe à la limite est de la commune de Saintes (Tubize). Il tire son nom du tout proche hameau d'Hondzocht, dépendant de Lembeek dans l'actuelle commune de Hal. Le bâtiment est réputé dater de 1775. Il a été classé le 4 avril 1944 en raison de sa valeur artistique, archéologique, historique et esthétique.



Vue du moulin au stade de l'élaboration des voiles béton (galerie circulaire). © AWaP



Moulin de Saintes après restauration, Tubize. © SPW/AWaP - V. Rocher

Il s'agit d'un moulin à fût tronconique en briques chaulées, coiffé d'une calotte tournante et entouré d'une galerie circulaire parée de briques, à hauteur du premier étage.

À l'opposé des ailes, la calotte forme une sorte de lucarne protégeant la queue du moulin, assemblage vertical de longues pièces de bois en forme de triangle renversé. Cette dernière se manœuvre depuis la galerie et c'est elle qui permet d'orienter la calotte et les ailes.

Le moulin d'Hondzocht est resté en activité jusqu'en 1979 et disposait encore de toute sa machinerie : calotte, ailes et queue, système d'engrenage, deux paires de meules... Il tournait avec un moteur Diesel depuis 1950.

Le moulin témoigne de l'ingéniosité technique de son époque et joue un rôle significatif dans l'histoire locale de l'agriculture et de l'industrie. Les derniers propriétaires ont cédé leur bien par bail emphytéotique à l'Intercommunale du Brabant wallon en 2005.

Élaboration du dossier, étude sanitaire et dépose des ailes

À la suite des travaux de maintenance effectués en 2005, un dossier de restauration et de réaffectation du bien a été élaboré entre 2006 et 2017 avec l'aide du comité d'accompagnement. L'objectif de ce projet ambitieux est de restaurer le moulin tout en y intégrant un centre d'interprétation de la meunerie, permettant ainsi de valoriser ce savoir-faire traditionnel.

L'état du moulin, les pathologies mises en évidence et l'évolution du bâtiment dans le temps ont amené à la décision de déposer les ailes, d'étayer les planchers à chaque niveau, et de protéger les murs de soutènement. Ces interventions, réalisées durant l'élaboration du dossier, ont permis à l'auteur de projet, le bureau de Sabine Okkerse, de dresser un état de santé complet du moulin et d'identifier les actions nécessaires pour sa restauration.



Parement contemporain en cours d'élaboration avec essais de la teinte de la peinture silicate.

© AWaP



Vue du moulin avant repose de la toiture restaurée.



Restauration du rouet.

Restauration d'un moulin

Le chantier de restauration a débuté en janvier 2021, avec une date de fin prévue entre juin et juillet 2023, et se divisait en deux grands lots :

- la restauration du tronc du moulin ;
- la restauration de la machinerie.

Cette restauration a illustré à merveille l'importance d'une coordination exemplaire, tant sur le plan des travaux que pour les deux entreprises mandatées. L'auteur de projet, forte de son expérience dans la restauration de moulins, a joué un rôle clé pour garantir le bon déroulement des opérations.

Restauration des ailes et de la machinerie

La technique spécifique de restauration des ailes et de la machinerie a été assurée par l'entreprise Adriaens Molenbouw Weert, basée aux Pays-Bas. Deux visites en atelier ont été organisées pour vérifier la conformité des travaux avec les lignes directrices du projet. Comme dans de nombreux domaines aujourd'hui, l'artisanat traditionnel est en déclin en Belgique et les entreprises possédant le savoir-faire nécessaire à la restauration de moulins se font rares. Par conséquent, le marché a dû s'ouvrir à l'international, permettant de restaurer les ailes et les mécanismes dans le respect strict des règles de l'art et selon les techniques d'origine.

Meunerie

Ce projet de restauration ne se limite pas à la préservation d'un patrimoine architectural, il vise également à mettre en valeur un savoir-faire artisanal de plus en plus rare. La meunerie, tout comme le travail de restauration ci-dessus, représente des métiers qui sont porteurs d'avenir et méritent d'être transmis aux générations futures. Ce moulin offre donc un cadre idéal pour allier apprentissage, sensibilisation aux enjeux de la préservation du patrimoine et retour aux fondamentaux de l'artisanat traditionnel.

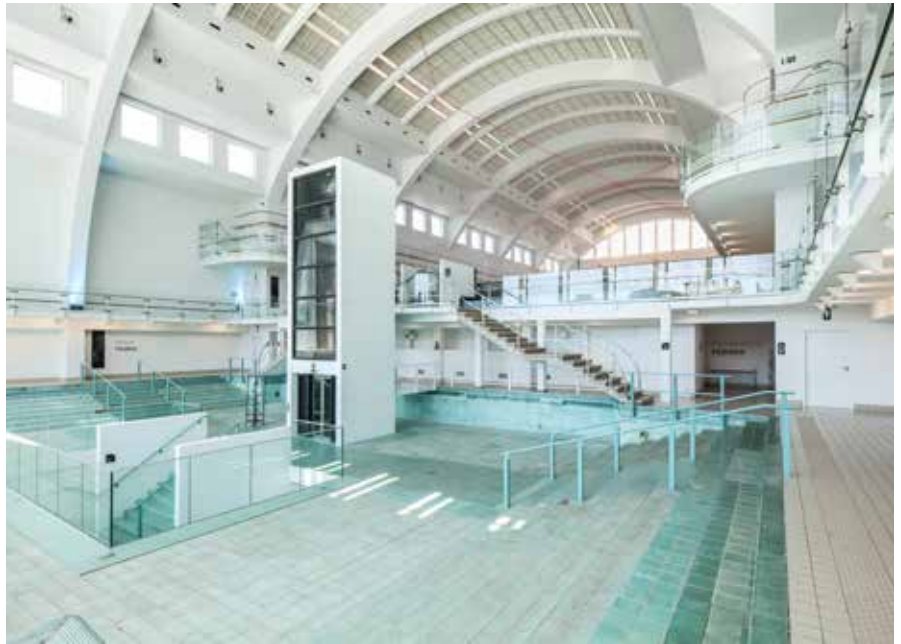
Caroline d'URSEL
et Leslie VANHELLEPUTTE



Rouet replacé dans la toiture du moulin.

RESTAURATION GLOBALE DE L'ABRI ANTI-AÉRIEN DE LA CITÉ MIROIR À LIÈGE : VERS UNE AFFECTATION CULTURELLE ET PÉDAGOGIQUE

Le bâtiment des Bains et Thermes de la Sauvenière est édifié entre 1938 et 1942 à la suite d'un concours initié par Georges Truffaut, échevin des Travaux publics.



Vue de l'intérieur de la Cité Miroir, Liège. © T. Lechanteur

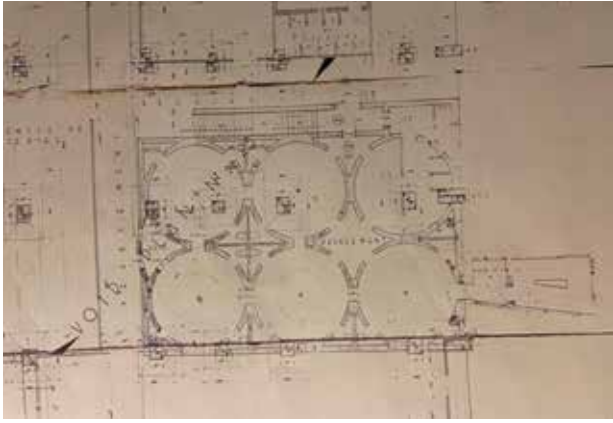
Le programme demandé est ambitieux et doit regrouper sur le même site : une gare routière, une piscine, des bains publics, un restaurant et des logements pour les concessionnaires. Sa conception est finalement confiée à l'architecte Georges Dedoyard (1897-1988) qui conçoit l'architecture des bains dans l'esprit Bauhaus en réalisant une prouesse architecturale, considérée, encore aujourd'hui, comme l'une des plus importantes réalisations du style moderniste de l'entre-deux-guerres à Liège. Le complexe est inauguré en 1942 sous occupation allemande alors que le courant artistique Bauhaus est considéré comme dégénéré par le Troisième Reich. Le bâtiment des Bains de la Sauvenière s'impose donc comme un symbole de la résistance aux idées d'extrême droite.

Les sous-sols sont
occupés par diverses
installations techniques
mais également par
un abri anti-aérien.

Si ces étages supérieurs sont bien connus du grand public, et en particulier des Liégeois, beaucoup d'entre eux ignorent que les sous-sols sont occupés par diverses installations techniques mais également par un abri anti-aérien pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes.

En effet, après le bombardement de Guernica, le 26 avril 1937, la question de la protection des civils face à ce genre d'attaques devient cruciale. La décision d'ajouter un abri anti-aérien au programme du projet de la Sauvenière est actée dès le début de l'année 1938, comme en atteste un cahier des charges de l'époque. Cet abri avait d'abord pour vocation d'abriter les baigneurs mais servira à plusieurs reprises pour accueillir les habitants du quartier.

Seul abri anti-aérien à être classé en Wallonie (depuis 2005), il se compose de six alcôves rondes et interconnectées. Sa restauration, en cours actuellement, permettra d'accueillir un nouvel espace muséal au sein de la Cité Miroir, déjà dédié à la Mémoire. La visite de l'abri se fera sous forme d'un parcours immersif scénographié qui sera dédié aux victimes civiles des conflits armés.



Plan de l'abri anti-aérien, Cité Miroir, Liège. © Archives Mnema

Seul abri anti-aérien
à être classé en Wallonie,
il se compose de
six alcôves rondes
et interconnectées.

Dans le cadre de sa restauration globale, mission confiée au bureau Triangle Architectes, et afin de transmettre au mieux les valeurs historiques de cet espace patrimonial inédit, une réflexion sur l'interprétation de la nouvelle fonction de ce lieu a été réalisée de manière conjointe entre les représentants du maître de l'ouvrage et le comité d'accompagnement. Les principes d'usage du lieu sont définis comme suit :

- trois alcôves sont restaurées à l'identique sur base des images d'archives ;
- trois alcôves sont réhabilitées de façon contemporaine afin de permettre la projection d'images sur les parois pour recréer l'atmosphère d'un abri anti-aérien pendant les bombardements ;
- les anciens espaces douches et sanitaires seront refaits à l'identique sur base des images d'archives.

La lisibilité globale du lieu est ainsi conservée.

Les travaux sont prévus en quatre lots : le gros-œuvre, incluant les parachèvements et la stabilité, les techniques spéciales, l'électricité et l'audiovisuel.

Préalablement à la rédaction des cahiers des charges, des choix esthétiques et techniques ont été posés par le comité d'accompagnement :

- conservation et restauration des portes blindées de l'ensemble de l'abri ;
- conservation de l'imposant mécanisme métallique d'ouverture de l'abri ;
- conservation et restauration des sols ;
- gestion du taux d'humidité ambiant - l'abri se situe en-dessous du niveau de la Meuse - par la création de caniveaux

périphériques intégrés au sol et par la mise en œuvre de nouveaux puisards ;

- restitution à l'identique des différentes gaines techniques présentes dans l'abri. Ces éléments patrimoniaux spécifiques sont des témoins importants de l'aspect esthétique et fonctionnel de l'abri ;
- conservation et restauration de l'escalier d'accès et mise aux normes de son garde-corps existant ;
- projection d'enduits muraux spécifiques répondant aux attentes acoustiques et hygrométriques de l'abri ;
- reconstitution des pictogrammes muraux sur l'enduit de finition des surfaces murales restaurées. En 2015, un désamiantage des lieux a été réalisé. Avant cette intervention, un relevé photographique précis des pictogrammes muraux a été établi de manière



Abri anti-aérien avant restauration, Cité Miroir, Liège. © AWaP



Abri anti-aérien en cours de chantier fin mars 2025, Cité Miroir, Liège. © AWaP



méthodique afin de conserver une trace de l'aspect des parachèvements intérieurs avant désamiantage. Ces motifs initiaux seront donc rétablis sur les murs restaurés.

Les contraintes d'accès en sous-sol et les impositions muséales ont été intégrées par la mise en œuvre des éléments suivants :

- mise à disposition d'un parcours d'alcôve accessible aux PMR et création d'un accès aux PMR autonome ;
- gestion de l'acoustique des lieux par l'usage de matériaux spécifiques respectant les contraintes patrimoniales ;
- intégration de l'éclairage et des systèmes de projections scénographiques dans les différents éléments restaurés.

Ce projet, porteur d'une forte intention de sensibilisation au grand public, a eu

la chance d'être parmi les lauréats du Plan de relance de la Wallonie, et plus particulièrement de l'appel à projets visant à valoriser les biens à haute valeur patrimoniale lancé par le Gouvernement wallon en 2023 et soutenu par l'AWaP. La subvention octroyée à hauteur de 1327 000 € porte à la fois sur le chantier de travaux et sur les équipements audiovisuels et scénographiques immersifs. Le projet a été sélectionné tant pour

les qualités patrimoniales de l'abri et le projet de restauration qui est en cours, que pour la volonté du projet de rendre ces espaces accessibles à tous les publics. Ce projet permettra de renforcer le circuit de visite de la Cité Miroir

tout en proposant un nouvel espace à portée mémorielle sur l'histoire de la protection des civils en temps de conflits. Le suivi de la subvention est réalisé par l'AWaP.

Ce projet
a eu la chance
d'être parmi les lauréats
du Plan de relance
de la Wallonie.

La fin du chantier est prévue pour l'hiver 2025.

Charlotte SCHOENMAECKERS
et Hélène BLISTEIN

Avec le soutien
de la Région wallonne - AWaP



RESTAURER UN BIEN CLASSÉ : UNE NOUVELLE AUTORISATION POUR MIEUX PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE

Imaginez un château, dont la toiture, mise à rude épreuve par le temps, commence à montrer des signes de faiblesse. Son propriétaire, soucieux de préserver ce témoin du passé, veut entreprendre des travaux de restauration. Mais par où commencer ?

Entre les démarches administratives et les exigences de conservation, la route peut sembler complexe. Depuis le 1^{er} juin 2024, une nouvelle étape vient encadrer et simplifier ces interventions : l'autorisation patrimoniale.

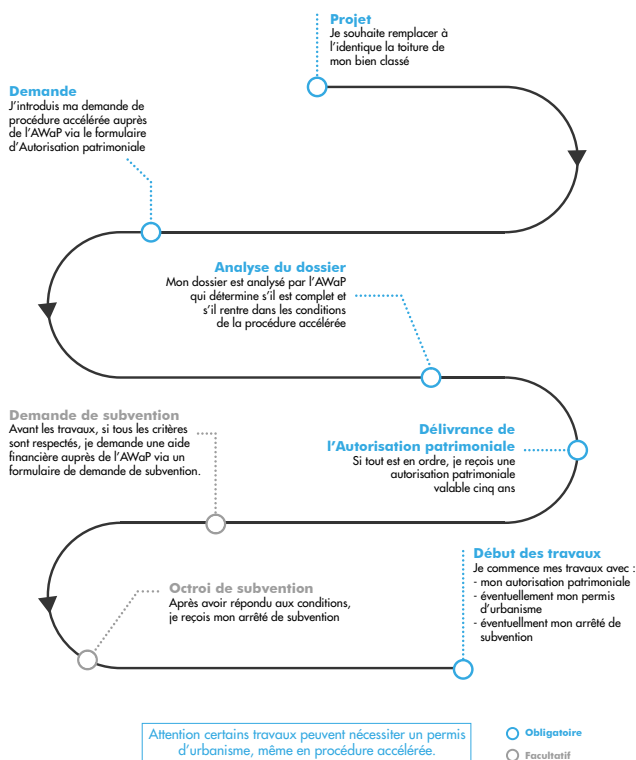
Introduite par le Code du patrimoine wallon, cette autorisation patrimoniale garantit que chaque projet respecte les règles de protection tout en facilitant les démarches des propriétaires. Désormais, avant d'engager des travaux sur un bien classé, inscrit sur la liste de sauvegarde ou en cours de classement, il est obligatoire d'obtenir cette autorisation. Elle concerne aussi bien les restaurations que certains événements organisés sur ces sites.

Une procédure adaptée à chaque projet

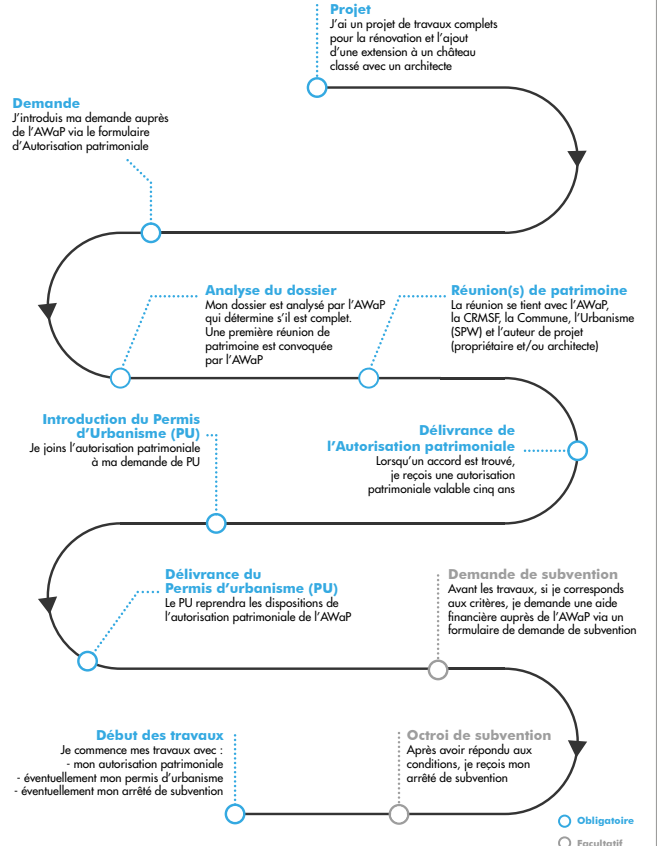
La demande d'autorisation patrimoniale est une étape incontournable qui précède toute autre démarche administrative comme les permis d'urbanisme. Deux parcours sont possibles selon la nature du projet :

- une procédure accélérée pour les interventions simples,
- une procédure avec réunion(s) de patrimoine pour les projets plus complexes nécessitant une concertation approfondie.

Mon parcours avec la procédure accélérée



Mon parcours avec réunion(s) de patrimoine





Façade et toiture avant rénovation, hôtel de ville, Mons. © Ville de Mons - C. Forton



Façade et toiture après rénovation, hôtel de ville, Mons. © Ville de Mons - C. Forton

Une fois accordée, l'autorisation patrimoniale est valable 5 ans pour des travaux et deux ans pour un événement. Toutefois, les travaux d'entretien courants, à condition qu'ils ne soient pas subsidiés, échappent à cette obligation.

Pour les propriétaires souhaitant planifier des interventions récurrentes, une solution existe : le plan opérationnel patrimonial (POP). Valable jusqu'à 10 ans, ce dispositif offre une vision à long terme de l'entretien et des restaurations, tout en respectant les règles de protection.

Avec l'autorisation patrimoniale, le Code wallon du patrimoine renforce la gestion et la transmission de notre héritage architectural. Propriétaires, porteurs de projets, acteurs du patrimoine : cette étape devient la garantie d'une restauration bien pensée, respectueuse de l'histoire et des exigences actuelles.

Un guichet numérique pour simplifier les démarches

Bonne nouvelle : les demandes d'autorisation patrimoniale peuvent être effectuées en ligne via Mon Espace, le guichet électronique de la Wallonie. Cette plateforme vous permet d'introduire vos demandes plus rapidement et simplement.

Grâce à Mon Espace, vous pouvez déjà effectuer plusieurs démarches de l'AWaP en ligne :

- introduire une demande d'autorisation patrimoniale pour des travaux ou un événement sur un bien classé, inscrit sur la liste de sauvegarde ou en cours de classement ;
- introduire une demande de subvention pour la restauration d'un bien pastillé repris à l'Inventaire régional du patrimoine ;

- introduire une demande de subvention pour la sensibilisation, la valorisation et la promotion du patrimoine et de ses métiers ;
- introduire une demande d'autorisation pour l'utilisation d'un détecteur de métaux électronique ou ferromagnétique.

De nouvelles démarches seront progressivement mises en ligne afin de vous offrir un service encore plus complet et accessible. Pour ceux qui le préfèrent, les formulaires papier restent disponibles sur le site de l'AWaP.

Claire HAEZELEER

Renseignements

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/formulaires>

<https://monespace.wallonie.be>



monespace

LA MORT AU XIX^e SIÈCLE : APERÇU DES RITES FUNÉRAIRES AU TRAVERS DU CIMETIÈRE PAROISSIAL DE NOTRE-DAME DE WIHÉRIES

De juin à août 2024, une opération archéologique préventive a été menée à Wihéries (Dour), à la suite d'une demande de bâtir quatre maisons unifamiliales à proximité de l'église Notre-Dame. Mandatée par l'AWaP, l'opération fut réalisée par l'association Recherches et Prospection archéologiques et a permis de mettre au jour des vestiges du cimetière paroissial du village.

Sur la parcelle concernée ont été découverts près de 320 sépultures, dont 122 ont pu être fouillées dans le délai imparti de deux mois. Le cimetière devait toutefois comprendre le double, voire le triple de défunts, puisqu'il s'étendait jusque sur la parcelle voisine au nord-ouest. Les sépultures sont en grande partie datées du XIX^e siècle et plus précisément entre 1891 et 1897. Cette précision est rendue possible grâce à la présence de plaques d'identification en plomb.

Retrouvées au sein des sépultures, elles devaient initialement être clouées sur le cercueil et fournissent deux éléments : un numéro de matricule et une année (l'année de décès du défunt). Ces informations, couplées aux registres des décès de la commune, permettent de définir l'identité précise du défunt : nom, prénom, sexe biologique ainsi que date et heure exacte du décès, identité des personnes qui ont déclaré sa mort, son âge, son métier et son statut civil ainsi que ses liens de parenté. Ce sont ces informations qui donnent à l'opération un caractère exceptionnel. En effet, les individus identifiés du site de Wihéries pourront servir de base référentielle afin de tester et d'améliorer les méthodes des études ostéologiques et ainsi, peut-être, compléter notre compréhension des défunts pour les périodes plus anciennes.



Exemples de plaques d'identification, Wihéries. © RPA-AWaP



Plan général : mise en évidence des sépultures par années, Wihéries. © RPA-AWaD

La population représentée au sein du cimetière est variée. À ce stade de l'étude, le sexe biologique a pu être déterminé pour 73 individus (34 femmes – 39 hommes). Dans 47 cas, il est attesté par les registres communaux et pour 18 individus uniquement par l'étude du bassin. Le cimetière comprend tant des adultes (85), des enfants (28) que des nourrissons (8). La mention précise de l'âge, au mois près, s'avère capitale puisque les méthodes ostéologiques actuelles restent très peu précises avec une fourchette d'estimation d'au moins 10 ans pour les adultes.

La mention de la profession dans les registres est aussi intéressante, car elle permet de mieux évaluer les traces d'activités sur les ossements qui peuvent être particulièrement marqués pour les métiers les plus difficiles. Les femmes sont préférentiellement ménagères tandis que les hommes, eux, ont des professions plus variées (charbonnier, sabotier, houilleur, secrétaire communal, maçon, rentier, menuisier, marchand ou encore journalier).

L'espace funéraire s'organise en rangées serrées, réparties par années pour les tombes datant de la fin du XIX^e siècle. De nombreuses tombes se situent entre ces rangées ou sont recoupées par les sépultures contemporaines et peuvent donc correspondre à un état antérieur du cimetière, potentiellement médiéval.

Des restes de cercueils en bois ont été observés dans la plupart des sépultures. Ils pouvaient être décorés et complétés par divers éléments, attestant d'un mode et d'un certain statut social. Au XIX^e siècle, le marché funéraire se développe largement et le cercueil devient alors un objet personnel, qu'il est possible d'accessoiriser selon les souhaits et disponibilités des familles endeuillées. De plus, des aménagements sont également visibles au sein des cercueils et attestent, eux aussi, d'un certain confort. Ainsi, plusieurs défunts reposaient sur une litière de paille ou sur un rembourrage en tissus et coussin.

Ces informations, couplées aux registres des décès de la commune, permettent de définir l'identité précise du défunt.

Cependant, aucun fragment de pierre tombale n'a été repéré, signifiant qu'elles ont probablement été prélevées lors de la désaffectation du cimetière au début du XX^e siècle.

De nombreux fragments de tissus, cuirs ou des éléments d'attaches ont été retrouvés au sein des tombes, témoignant que les inhumés étaient enterrés habillés. De même, plusieurs défunts portaient des éléments de parure (bague, boucle d'oreille, coiffe...). Des objets du quotidien les ont également accompagnés telles que des pièces de monnaie placées initialement dans les poches de pantalon, une canne ou encore des pipes. Enfin, des objets de dévotion sont également présents auprès des défunts : chapelets enroulés autour des mains ou encore médailles religieuses.

L'âge du défunt influence sur la présence ou non du dépôt. En effet, les sépultures de nourrissons ne contenaient pas d'objet funéraire, à l'exception d'épingles ou d'attaches laissant supposer que les corps devaient être enveloppés dans un linceul.

L'ensemble de ce matériel renseigne sur les rites funéraires mis en pratique à cette période. En effet, le XIX^e siècle

est synonyme de nombreux bouleversements au sein du monde funéraire. La vision de la mort évolue et une notion de pudeur du corps s'impose. Ces données permettent de mieux comprendre les pensées de l'époque et l'influence que possède le statut social sur la représentation de la mort.

En conclusion, il est clair que les individus identifiés avec l'aide des plaques pourront servir de base référentielle afin d'améliorer les méthodes des futures études ostéologiques et ainsi, peut-être, compléter notre compréhension des défunts pour les périodes plus anciennes et moins documentées. Enfin, l'intervention a permis de dater avec précision le cimetière et ainsi en comprendre son organisation et son évolution dans le temps. Bien que l'origine de la paroisse et de son premier cimetière ne soit pas définie, il est évident qu'un cimetière plus ancien devait exister. L'étude historique de cette implantation sera donc essentielle pour appréhender l'évolution de l'église de Wihéries et de sa communauté religieuse.

Valentine DE BEUSSCHER
et Maude VERHOYE (RPA),
Denis BOUQUIN (IRSNB)
et Philippe LAVACHERY (AWaP)

Bibliographie

SAUGET S., 2017. *La mise en place d'un marché funéraire du cercueil à Paris au XIX^e siècle*, Annales de démographie historique, 133, p. 117-143.

SOUMOY M., 1986. *Wihéries, travaux à la muraille du cimetière*, Activités 84 à 85 du SOS Fouilles, 1986/4, p. 231-232.

BOUQUIN D., 2021. *Sillery. « Rue Saint-Rémi »*, Rapport de diagnostic archéologique, Marne, Grand Est, Reims.

VISITE D'UNE DÉLÉGATION CUBAINE DANS LES CENTRES DE FORMATION DE L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE

Début mars, l'AWaP a reçu une délégation d'expertes cubaines venues visiter le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » et le Pôle de la Pierre sous la conduite de Mad'InEurope, représentant officiel du Colegio Santa Clara en Belgique.



Abbaye de la Paix-Dieu, Amai. © SPW/AWaP - V. Rocher

Dans le cadre du projet TransCultura financé par l'Union européenne, cette visite s'inscrivait dans une mission de deux mois en Europe. Les deux expertes sont à la recherche de partenariats et de financements pour lancer des activités de formation aux métiers du patrimoine dans un centre dédié au patrimoine. L'ancien couvent Santa Clara (Colegio Santa Clara) est un bâtiment historique emblématique implanté au cœur de la vieille Havane, site historique inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. L'ancien couvent fait l'objet d'un vaste projet de restauration. Il sera réaffecté en école, à destination des communautés locales qui pourront se former aux techniques anciennes de restauration.

L'objectif est ambitieux : créer un centre de formation aux métiers d'excellence qui pourrait devenir un modèle de référence dans les Caraïbes. La volonté affichée par ce futur centre est d'impliquer activement les communautés locales dans le processus de formation et de développement, de participer à la création d'emplois durables dans les métiers liés à la préservation du patrimoine et de valoriser les ressources locales (humaines, artisanales, matérielles et naturelles).

Au cours de ces deux journées de visite, les deux expertes ont découvert les centres de formation de l'AWaP, dont les missions sont assez proches de celles du projet de Santa Clara.

Sébastien MAINIL

Renseignements

Centre des métiers du patrimoine

« la Paix-Dieu »

+32 (0)85 41 03 51

formations.pxd.awap@awap.be

Pôle de la Pierre

+32 (0)67 41 12 60

formations.pole.awap@awap.be

UN MASTER DE SPÉCIALISATION INTER-UNIVERSITAIRE

Le master de spécialisation en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier rassemble les universités francophones belges (UCL, ULB, ULiège, UMONS et UNamur) ainsi que la Haute École Charlemagne, sous la coordination administrative du Centre de formation aux métiers du patrimoine « la Paix Dieu ».

La particularité de ce master réside dans son inter- et pluridisciplinarité. En effet, grâce à l'intervention d'artisans formateurs, véritables experts, en tant que conférenciers sous le tituliariat des professeurs titulaires, les étudiants entrent directement dans le vif du sujet, intègrent le vocabulaire et les spécificités de la mise en œuvre de chaque métier intervenant sur les chantiers de conservation et de restauration du patrimoine.

Chaque année, un site patrimonial est choisi par les enseignants pour illustrer l'ensemble des notions abordées lors des cours et permettre aux étudiants de se confronter à la réalité du terrain et à ses aspects pratiques. Cette année, c'est le château de Jehay, patrimoine exceptionnel de Wallonie, qui accueille cette étude transversale, exercice servant de véritable fil rouge de la formation.

Vous souhaitez en savoir plus sur cette formation de deux années (120 crédits) et découvrir comment se déroule cette étude transversale ? N'hésitez pas à consulter la page dédiée sur le site internet de l'AWaP.



MSC - Promo 16 - Site Unité d'Enseignement 3, étude de cas transversal, château de Jehay. © AWaP

Vous êtes architecte, ingénieur-architecte, ingénieur civil en construction, archéologue, historien de l'art et êtes désireux d'élargir vos compétences pour orienter votre carrière dans le domaine du patrimoine bâti ? N'attendez plus pour vous inscrire via le service des inscriptions de l'université catholique de Louvain-la-Neuve (institution de référence).

Anne-Françoise BARTHÉLEMY

Renseignements

+32 (0)85 41 03 65

annefrancoise.barthelemy@awap.be

www.masterpatrimoine.be

www.awap.be

CHRONIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE.

PARUTION DU VOLUME 32

Depuis 1993, la *Chronique de l'Archéologie wallonne* rend compte annuellement de l'activité archéologique effectuée en Wallonie par l'AWaP, les institutions scientifiques et les partenaires privés. Les soixante articles de cette livraison concernent les interventions menées en 2023.

Toutes les périodes sont représentées. Pour la Préhistoire, épinglons plusieurs interventions de géoarchéologie menées par l'AWaP à Nivelles/Baulers, Chaumont-Gistoux et Mons/Obourg. Les fouilles programmées des minières de silex néolithiques de Mons/Spiennes (AWaP) et celles de la grotte Genvier à Viroinval/Treignes (Cedarc/Musée du Malgré-Tout) ont comme chaque année apporté leur lot d'informations nouvelles. La poursuite de la fouille de l'oppidum du « Bois du Grand Bon Dieu » à Thuin (ULB, CReA-Patrimoine) a mis en évidence les phases néolithique et protohistorique de ce site important, encore fréquenté à l'époque romaine, tandis qu'un ambitieux programme de fouilles a été initié sur le site des tombelles hallstattiennes de Tintigny/Bellefontaine (UNamur et Musée des Celtes). Une évaluation à Waremme/Lantremange (AWaP) a permis de révéler une occupation du Néolithique ancien et de nouvelles datations au carbone 14 ont confirmé à l'époque du Michelsberg l'occupation de la fortification de la « Tranchée des Portes » à Étalle. Il faut enfin saluer l'activité de prospecteurs toujours très actifs dans les provinces de Hainaut et de Liège.

La fouille des villas romaines de Mageroy à Habay/Habay-la-Vieille (Arc-Hab) et de « Lizée » à Havelange/Flostoy (archeo-lo-J) se sont poursuivies et une campagne de prospections géophysiques a été menée sur la villa d'Onhaye/Anthée (UMONS). Une importante occupation romaine, dont une nécropole de l'Antiquité tardive, a été mise au jour à la rue des Carmes à Namur (AWaP), sur un site occupé au XIII^e siècle par le prieuré des chanoines de la Sainte-Croix. Une

autre, plus modeste, a été fouillée à Amay/Ombret (Cercle archéologique Hesbaye-Condroz).

Les sites médiévaux et modernes occupent une part importante de ce volume de la *Chronique*, qu'il s'agisse de sites d'habitat, castraux, défensifs, religieux, artisanaux ou commerciaux. Nous épinglerons la fouille préventive sur la colline de Chaudfontaine/Vaux-sous-Chèvremont (AWaP), qui a permis d'affiner la chronologie de cet important site du Haut Moyen Âge. Citons également plusieurs interventions à Mons, Tournai et Namur (AWaP et RPA) ayant mis en évidence de nouvelles portions de fortifications de l'époque moderne.

En ce qui concerne l'époque contemporaine, mentionnons les découvertes relatives à la bataille de Waterloo à Genappe/Vieux-Genappe (Ligny 1815 Museum), Lasne/Plancenoit (*Waterloo Uncovered*) et Wavre (AWaP) et celles qui ont trait à la Seconde Guerre mondiale : un abri anti-aérien à Brugelette (AWaP) et un dépôt allemand à Mons (RPA).

Ce volume de la *Chronique* rend compte de la variété des activités de l'AWaP : interventions consécutives à des découvertes fortuites, suivis de chantiers d'aménagement, évaluations, fouilles extensives, études d'archéologie du bâti et études de mobilier. Outre l'activité des universités et des institutions scientifiques, il faut saluer celle des cercles d'archéologie locaux, toujours attentifs aux travaux d'aménagement dans leur région.

Tous les volumes de la *Chronique de l'Archéologie wallonne* sont consultables sur internet (www.wallonie.be/patrimoine/caw), et la recherche dans les articles est possible grâce à un moteur de recherche.

Gaëlle DUMONT

Chronique de l'Archéologie wallonne, 32, 2024. Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 241 p., 12 € (hors frais de port).



PARUTION DES ACTES DU COLLOQUE

L'OBJET MÉROVINGIEN : DE SA FABRICATION À SA (RE-)DÉCOUVERTE.

Journées internationales de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, Liège, du 5 au 7 octobre 2023

Pour la troisième fois en vingt-cinq ans, la Wallonie a accueilli les Journées internationales de l'Association française d'Archéologie mérovingienne (AFAM). Après Namur en 1999 et Tournai en 2004, c'était au tour de Liège d'accueillir en 2023 ce colloque annuel.

Celui-ci était consacré à l'objet, qui constitue une part essentielle des données archéologiques : il permet en effet de dater un contexte, d'identifier la nature d'un site ou d'une structure, de documenter le genre ou le statut de son propriétaire, d'appréhender les techniques de fabrication ou de reconnaître les sources de matière première et les routes commerciales.

Le volume regroupe vingt-huit contributions regroupées dans cinq sections : l'objet fabriqué, l'objet usé et réparé, l'objet associé, l'objet conservé, et la traditionnelle session d'actualités. Les articles rendent compte de projets en cours consacrés aux sites funéraires, aux périodisations chronologiques régionales, aux expertises et aux analyses archéométriques des mobiliers. Tout le cycle de la vie des objets est examiné, depuis leur fabrication jusqu'à leur abandon ou leur dépôt dans la tombe, en passant par leur usure, leur réparation et leur recyclage. Enfin, les questions de conservation-restauration et de mise en valeur au sein des musées n'ont pas été oubliées.

Une grande variété de types de mobilier est abordée : monnaies, armes, bijoux, vaisselle, ustensiles de toilette ou de la vie quotidienne, et même un instrument de musique. L'espace géographique abordé correspond aux marges septentrionales du royaume mérovingien – soit les territoires actuels de la France, de la Belgique, de la Suisse, du Royaume-Uni, et jusqu'en Europe centrale et orientale –, qui constituent des régions privilégiées pour l'étude du mobilier, car les dépôts funéraires y sont abondants et variés. Le cadre chronologique ne se limite pas strictement à l'époque mérovingienne, mais aborde également la fin de la période romaine et l'époque carolingienne, permettant de replacer le sujet dans un contexte plus vaste.

Plusieurs articles portent sur l'étude de cimetières mérovingiens fouillés en Wallonie, soit récemment (Pont-à-Celles/Viesville), soit plus anciennement. Parmi ces derniers, la vaste nécropole de Mons/Ciply bénéficie actuellement de nouvelles analyses pluridisciplinaires, anthropologiques notamment.



Celle de Ferrières/Vieuxville, dont la publication est sur le point d'aboutir, a vu sa chronologie profondément revue. Un état des lieux des recherches concernant le cimetière de Mons/Harmignies est également présenté. Enfin, ces sites ont fait l'objet d'études spécifiques, certaines toujours en cours, concernant les bijoux (projet *Mero-Jewel* des Musées royaux d'Art et d'Histoire) et les pierres à briquet.

Gaëlle DUMONT

DUMONT G. (dir.), 2025. *L'objet mérovingien. De sa fabrication à sa (re-)découverte. Actes des 43^{es} Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Liège, 5-7 octobre 2023*. Namur, Agence wallonne du Patrimoine (Études et Documents, série Archéologie, 48), 421 p., 25 €.

LE SAINT-GILLES À NAMUR. VOLUME 1. DU GRAND HÔPITAL INTRA-MUROS AU PARLEMENT DE WALLONIE (1270-2024). HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

La reprise d'un dossier pour étude, plus de trente ans après les recherches menées, n'est pas chose aisée. Le recul est cependant profitable sur bien des aspects. La présente monographie illustre bien cette situation.

Après une étude du bâti (Thérèse Cortembos) menée dès 1989, des fouilles archéologiques préventives (Jean Plumier) effectuées entre 1990 et 1993, puis des suivis de chantier (1993-1995, 1997, 2000) et un dépouillement systématique des archives conservées (Emmanuel Bodart) réalisé principalement en 1997, il semblait indispensable de conclure (provisoirement ?) les développements et les interprétations en livrant à la communauté scientifique le résultat de cette démarche interdisciplinaire.

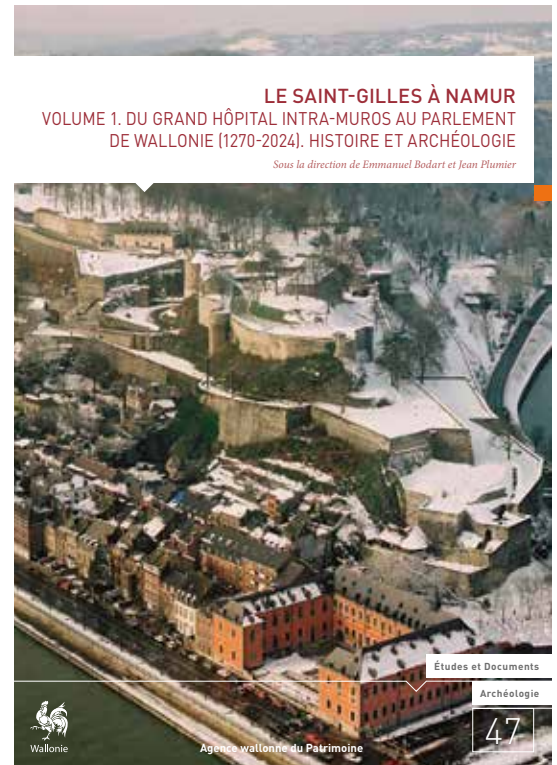
À l'initiative des Archives de l'État à Namur, histoire et archéologie sont à nouveau réunies pour cet exercice. Le présent volume (1270-2024) permet de relier mieux que jamais les faits historiques décrits ou déduits dans les sources écrites et les vestiges découverts sous le Saint-Gilles et sa cour, voire en élévation dans ses composantes actuelles. C'est en quelque sorte un dialogue permanent, une discipline éclairant l'autre, qui débouche sur cette histoire de l'institution hospitalière et de son bâti, sur les plans immobilier, mobilier et de la vie quotidienne.

Si 1990 est une année marquante dans l'accélération de l'étude du Saint-Gilles, avec une campagne de fouilles et d'analyse du bâti, préalable au démarrage des travaux de restauration en 1991, elle est aussi une année charnière pour l'archéologie en Wallonie. Cette première fouille préventive a, certes, dû essuyer les plâtres d'une compétence nouvellement organisée. Mais elle a pu aussi bénéficier d'attentions et d'opportunités nouvelles auxquelles les décideurs politiques et administratifs de l'époque ne sont pas restés insensibles.

Pour définir le cadre dans lequel prennent place le monument et l'institution qui font l'objet de notre attention,

l'équipe ayant assuré les dernières fouilles en date sur le Grognon a été invitée, en guise d'entrée en matière, à décrire le contexte général de la confluence, des origines à la destruction du quartier du Grognon, et sur les plans géo-pédo-morphologique, historique et topographique.

Certes, les recherches présentées ici peuvent paraître un peu « anciennes ». Il n'en reste pas moins vrai que les découvertes archéologiques effectuées à la fin du siècle dernier, sous l'hospice Saint-Gilles d'abord, puis au cœur du Grognon dans la foulée, demeurent pionnières et ont permis de sauver une information par essence unique et fragile.





Sélection représentative des céramiques recueillies dans le dépotoir constitué au sud de l'hôpital médiéval entre 1699 et 1701/1722. © SPW/AWaP - L. Dehogne



Fragment de chenet en terre cuite, provenant des remblais (XV^e siècle) antérieurs au cimetière. © SPW/AWaP - L. Dehogne

La recherche textuelle, qui a plongé au cœur d'un fonds d'archives particulièrement nombreuses et bien conservées entre le XIV^e et le XIX^e siècle, a effectivement été menée après la phase de terrain (1997 et... 2023). On peut le regretter... ou s'en réjouir, c'est selon. Aujourd'hui, on veillerait sans doute à dépouiller les sources plus systématiquement avant l'intervention. Mais, ne vaut-il pas mieux tard que jamais ?

Aussi convient-il de mesurer la portée et l'intérêt de cette réouverture de dossier, au regard du contexte qui en a généré les prémisses. Le présent volume est donc jalonné de faits importants ayant marqué l'institution, son fonctionnement et son développement. De la fondation d'un hôpital « de Namur » peu de temps avant 1270 à proximité du confluent, à l'initiative de la bourgeoisie locale émergente, à la reconstruction quasi intégrale entre 1667 et 1724, le fil de l'histoire de cette institution de bienfaisance laïque a pu être retracé. L'examen des sources a aussi permis de mettre en évidence le destin du Saint-Gilles après les réformes imposées par les révolutionnaires français à partir de 1795 jusqu'à sa fermeture en 1965 et à sa réhabilitation en Parlement de Wallonie à la fin du XX^e siècle.

La présente étude n'a pas pour ambition de clore le dossier. D'autres contextes mériteraient d'être examinés et des recherches comparatives devraient resituer le site dans un environnement plus large. Toutefois, au terme du 300^e anniversaire de la fin de la reconstruction du Saint-Gilles tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, il paraissait judicieux d'enfin produire le jalon essentiel à la poursuite des investigations, à savoir une synthèse structurante, proposée à la communauté scientifique comme au citoyen soucieux de l'histoire de sa région.

Emmanuel BODART
(Archives de l'État)
et Jean PLUMIER

BODART E. & PLUMIER J. (dir.), 2024. *Le Saint-Gilles à Namur. Volume 1. Du Grand Hôpital intra-muros au parlerment de Wallonie (1270-2024). Histoire et archéologie*. Namur, Agence wallonne du Patrimoine (Études & Documents, 47), 367 p., 38 €.

DEUX NOUVEAUX TITRES

DANS LA COLLECTION JEUNESSE

En 2023, soucieuse de s'élargir aux plus jeunes et à sensibiliser le public scolaire, l'AWaP inaugurerait une nouvelle collection éditoriale intitulée *Qu'est-ce que... ?* Cette collection est spécialement conçue pour les enfants de 8 à 12 ans, leur offrant l'opportunité de se familiariser avec divers aspects du patrimoine wallon.



Les volumes se présentent sous la forme d'un petit carnet, comprenant des explications sur le thème abordé, accompagné de petits jeux pour renforcer l'apprentissage. Chaque année, quatre volumes sortent de presse. Les deux premiers numéros de 2025 seront disponibles à partir du mois de juin.

Le tome 9 s'intitule *Qu'est-ce qu'une abbaye ?* Au Moyen Âge apparaît un mode de vie bien particulier : la vie monastique. Elle tire son nom du mot moine (pour les hommes) et moniale (pour les femmes) : les habitants d'un monastère. Un autre mot désigne encore mieux leur lieu de vie : abbaye. On y vit en communauté, à l'écart du monde et les journées sont rythmées par la prière. Qui étaient les habitants des abbayes ? À quoi ressemble une journée dans une abbaye ? En existe-t-il encore de nos jours ? En parcourant l'ouvrage, les plus jeunes trouveront les réponses à ces questions.

Le tome 10 s'intitule *Qu'est-ce que le petit patrimoine populaire ?* Pompe à eau, potale, vespasienne, canardièrre, ancre, calvaire... tous ces mots désignent quelques-uns des très nombreux éléments qui font partie d'une catégorie de patrimoine bien à part. Il s'agit du petit patrimoine populaire. Proche de nous, situé sur les places des villages, dans les rues des villes ou sur les façades des maisons, il raconte la vie de nos ancêtres. Pourquoi porte-t-il ce nom ? Quels monuments retrouve-t-on dans les dix-sept catégories du petit patrimoine ? Les réponses se trouvent dans l'ouvrage.

Tous les volumes de la collection, qui comptent entre 24 et 40 pages selon le sujet, sont disponibles au prix de 2,50 €. Ils sont aussi téléchargeables gratuitement sur le site de l'AWaP.

Frédéric MARCHESANI

Renseignements - Éditions de l'AWaP

+32 (0)81 23 07 03 • publication@awap.be

Boutique en ligne

<https://promotion.awap.be>

À l'AWaP

Sur rendez-vous uniquement,
Direction de la Promotion du patrimoine,
Service Diffusion, rue du Moulin
de Meuse 4 • 5000 Namur (Beez)

Consultable sur

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/publications-documentations>

Également en vente

à l'Archéoforum de Liège

(du mardi au samedi de 10h à 17h)

Sous la place Saint-Lambert • 4000 Liège •
+32 (0)4 250 93 70 • infoarcheo@awap.be

et dans de nombreuses librairies

1975-2025 : 50 ANS DES FOUILLES RÉALISÉES À POMMERŒUL PAR LE SERVICE NATIONAL DES FOUILLES

C'est au cours de l'été 1975 à Pommerœul, lors de travaux de terrassement du canal Hensies-Pommerœul, que des objets archéologiques sont mis au jour à 2,5 m de profondeur.



Chaland de Pommerœul en cours de fouilles (1975) et chaland restauré et présenté en vitrine à l'Espace gallo-romain (2025), Ath. © SPW/AWaP - Espace gallo-romain

Léonce Demarez, archéologue amateur, est le premier sur les lieux. Après avoir effectué un sondage, il dégage une barque, un débarcadère ainsi que de nombreux objets archéologiques. Face à l'ampleur des trouvailles et à leur grand intérêt, le Service national des fouilles (SNF) est appelé. Ce service est l'ancêtre de l'AWaP, de la DGO4-SPW et de S.O.S. Fouilles. Deux archéologues, Guy De Boe et François Hubert, prennent en charge un chantier de fouilles, qui a malheureusement été visité et endommagé par les curieux.

Le site sera fouillé sur trois hectares et la fouille durera deux mois et demi. Les deux archéologues ont tenté en vain d'obtenir des délais supplémentaires. Il faudra donc travailler en urgence pour sauver et conserver ce qui peut l'être. Le chaland a, par exemple, été découvert en fin de chantier et dû être démonté en trois jours. Certains bois ont été transportés en camion (mis à disposition

par la Défense nationale) vers Ath et sa caserne des pompiers. Des cuves d'eau improvisées les y attendaient pour une conservation en milieu humide. Dès l'arrêt des fouilles, le creusement du canal reprend et inéluctablement des découvertes sont réalisées. Elles seront menées par Léonce Demarez et d'autres archéologues amateurs. Guy De Boe et François Hubert co-écriront quelques articles sur les fouilles du SNF et sur le matériel.

Les vestiges permettent donc de révéler un site occupé de la période néolithique à l'époque romaine. L'occupation la plus importante se dévoilant sous la forme d'une agglomération portuaire gallo-romaine située au croisement de la route Bavay-Blicquy et de la Haine, rivière qui se jette dans l'Escaut à une dizaine de kilomètres vers l'ouest. Cette situation stratégique confère à Pommerœul un rôle commercial et artisanal prépondérant dans la cité des Nerviens.

Les vestiges permettent donc de révéler un site occupé de la période néolithique à l'époque romaine.



Le site de Pommerœul est aujourd'hui connu pour son matériel archéologique hors du commun, tels que les sept épées laténiennes, une grande collection de cuirs et de chaussures gallo-romaines et surtout plusieurs embarcations gallo-romaines dont un chaland et une pirogue.

Grâce à une mobilisation des équipes et des pouvoirs publics, ce mobilier archéologique exceptionnel, propriété du SPW, a pu être conservé. Il est de plus décidé de rendre visible ces vestiges au grand public. Il reste à trouver un lieu assez grand où il sera possible d'aménager des vitrines aux dimensions inhabituelles, un défi de taille ! C'est finalement l'ancienne académie de dessin de la ville d'Ath qui est sélectionnée par le Ministère de la Communauté française.

En parallèle des travaux d'aménagement du bâtiment, le traitement des bois débute par Alfred Terfve et son équipe. Cette étape cruciale s'est déroulée de 1980 à 2000 et a dû faire l'objet de nombreuses recherches, tant ce type de conservation sur des bois de grandes tailles est novateur. Les deux bateaux sont alors remontés et présentés dans des vitrines au climat surveillé (humidité relative et température). Le traitement des bois et le climat protégé des vitrines montrent aujourd'hui toute leur

efficacité puisque les bateaux, 25 ans après leur restauration, restent stables et toujours visibles du grand public.

Les collections conservées à l'Espace gallo-romain font régulièrement l'objet d'analyses et d'études par des spécialistes. Depuis 1975, bon nombre d'articles, études et expositions ont vu le jour. Parmi les projets à venir figure la réalisation d'une monographie synthétique qui rassemblera les archives et publications existantes sur le site de Pommerœul. En parallèle, l'objectif est aussi d'approfondir des thématiques encore inédites (telles que la restauration des bateaux), en menant des enquêtes, des recherches et en les diffusant. Voici deux défis complémentaires à relever pour offrir une vision complète et actualisée de tout ce que l'on sait (et découvrira encore) sur le site de Pommerœul.

En 2025, l'AWaP et l'Espace gallo-romain fêtent ce double anniversaire : les 50 ans de la découverte de ce site exceptionnel mais aussi les 25 ans de la restauration des bateaux. Au programme ? Un nouvel aménagement pour la pirogue, une mise en valeur des archives des fouilles et de la restauration via la réalisation d'une séquence vidéo, des conférences sur Pommerœul (la nécropole gallo-romaine et les épées laténiennes)

et bien sûr, des activités spécialement conçues pour les groupes scolaires et le tout public.

Pour mettre en évidence cette découverte incroyable à plus d'un titre, nous vous donnons rendez-vous lors de la Nuit des musées (17 mai), des Journées européennes de l'archéologie (14 et 15 juin) et des Journées du Patrimoine (13 et 14 septembre).

Florine BLIN
(Espace gallo-romain d'Ath)
et Cécile ANSIEAU
(AWaP)

Renseignements

+32 (0)68 68 13 22

fblin.egr@ath.be

+32 (0)475 75 16 74

cecile.ansieau@awap.be

CUVÉE SPÉCIALE POUR LE **BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS**

À l'occasion de ses 175 ans d'existence, l'Institut archéologique liégeois (IAL) vient de publier un numéro spécial de son bulletin annuel sous la forme de mélanges portant sur l'histoire de l'association et sur diverses pièces de ses collections.

C'est le 4 avril 1850 que seize amis du passé, comme ils se dénommaient eux-mêmes, se sont réunis dans les locaux de la Société d'émulation à Liège pour jeter les bases d'une société savante ayant pour premier objectif de rechercher, rassembler et conserver les œuvres d'art et monuments archéologiques témoignant du passé liégeois. Cette mission figure toujours à l'article 1^{er} des statuts de l'Institut archéologique liégeois (IAL).

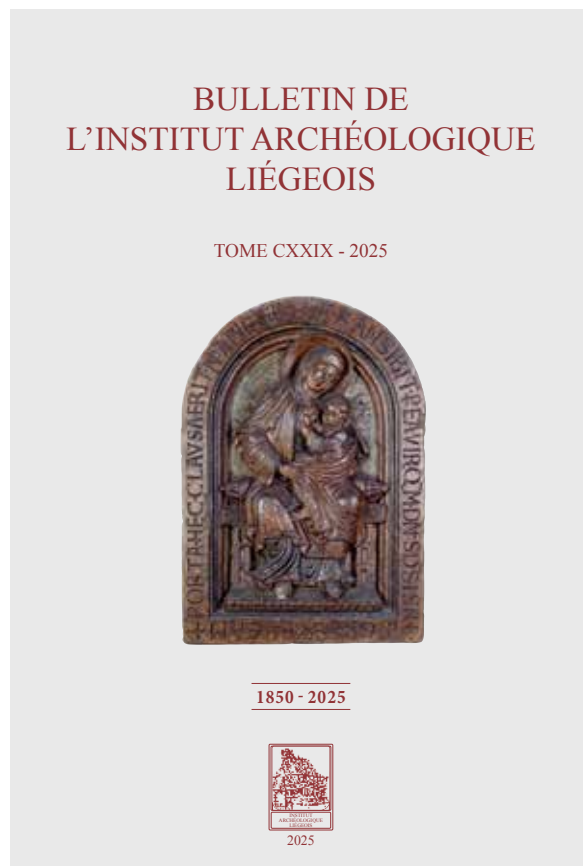
Celui-ci a fêté ses 175 ans lors d'une séance académique qui s'est tenue le 4 avril 2025 au palais provincial de Liège, en présence du gouverneur Hervé Jamar, président d'honneur de l'Institut. À cette occasion a été présenté le bulletin annuel, dont c'était la cent vingt-neuvième livraison.

Pour marquer les 175 ans de la plus ancienne société archéologique de la province de Liège, le bureau de l'IAL a décidé de consacrer le bulletin de cette année à un recueil d'articles portant sur l'histoire de la société et sur quelques pièces marquantes de ses riches collections. On se souviendra que l'IAL a mis en dépôt plusieurs milliers d'objets au Grand Curtius à Liège ; près de six cents sont d'ailleurs actuellement présentés dans le parcours permanent du musée.

Plusieurs activités spécifiques seront organisées au cours de cette année jubilaire, en particulier une exposition au Grand Curtius montrant environ deux cents pièces appartenant à l'IAL qui seront sorties des réserves du musée pour être présentées au public du 26 septembre 2025 au 11 janvier 2026.

Le volume, au prix de 30 € (+ 10 € de frais de port pour la Belgique), peut être commandé à l'adresse suivante : info@ialg.be.

Julien MAQUET
et Pierre-Yves KAIRIS
(IAL)



Renseignements

<https://ialg.be/publication/bulletin-de-linstitut-archeologique-liegeois-tome-cxxix>

CONFÉRENCE - DE *NÉANDERTAL* À *NOTRE-DAME DE PARIS* : L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE RÉVÈLE LA FABRIQUE DE LA FRANCE

À l'occasion de l'assemblée générale de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) et des Journées européennes d'Archéologie, Dominique Garcia, Professeur des Universités et Président de l'Institut national de Recherches archéologiques préventives (INRAP), donnera, le mercredi 11 juin prochain à 15h20, une conférence grand public intitulée : *De Néandertal à Notre-Dame de Paris : l'archéologie préventive révèle la fabrique de la France.*

Aujourd'hui, en France, grâce à l'archéologie préventive et l'action des chercheuses et des chercheurs, des centaines de découvertes réalisées chaque année permettent de dérouler un récit illustré de la fabrique de la France : une occupation des territoires des origines aux Temps modernes.

Chaque année en France, des centaines de kilomètres sont touchés par des travaux d'aménagement du territoire (carrières, terrassements, routes et voies ferrées, bâtiments privés et publics) entraînant la destruction potentielle des vestiges que recèle le sous-sol. L'archéologie préventive, en étudiant environ 20 % de l'ensemble de ces surfaces, permet de « sauvegarder par l'étude » les archives du sol.

Ainsi, depuis une trentaine d'années, en milieu urbain comme en zone rurale, des milliers de sites ont été fouillés, étudiés, comparés. La somme des informations issues de ces fouilles a profondément enrichi la connaissance du passé.

Cette activité archéologique, dite « de sauvetage » faute d'assise légale jusqu'en 2001, est désormais définie comme « préventive ». En effet, la loi sur l'archéologie préventive du 17 janvier 2001 prévoit l'intervention des archéologues en préalable aux chantiers d'aménagement, afin de réaliser un « diagnostic » et, si nécessaire, une fouille. L'aménagement du territoire ne se fait donc plus au détriment des vestiges du passé mais permet, au contraire, leur étude approfondie.

Les vestiges sont partout. Ainsi, sur un tracé de ligne TGV, on trouve en moyenne un site au kilomètre. En étudiant les archives du sol, l'archéologie préventive favorise un développement économique raisonné, qui évite la destruction des traces du passé et des connaissances qu'elles permettent d'aborder.

L'étendue des zones étudiées et l'importance des ensembles archéologiques mis au jour ont renouvelé l'approche des périodes paléolithique, néolithique ou des Âges des Métaux. Les nombreuses données désormais disponibles, sur la romanisation de la Gaule ou le haut Moyen Âge notamment, apportent souvent un complément précieux aux archives écrites.

Étroitement corrélée à l'aménagement du territoire, l'archéologie préventive concerne chaque aménageur, chaque élu, chaque citoyen. En mettant en perspective le particulier et le général, l'histoire locale et l'histoire générale, elle tente de répondre aux interrogations fondamentales de l'Homme sur ses origines, son histoire, ses valeurs. Science humaine et sociale, elle révèle l'hétérogénéité des groupes humains qui ont peuplé notre pays, la façon dont ils ont façonné notre paysage, leurs capacités d'intégration et d'innovation,



et le substrat culturel commun qui se forme et se transforme au gré du temps. L'archéologie préventive éclaire également sur la gestion de l'espace, l'évolution de l'urbanisme et de l'environnement, la question des différences ethniques, culturelles ou religieuses.

La participation à la conférence est gratuite et ouverte à tous mais l'inscription obligatoire via www.crmsf.be

Carole CARPEAUX
(CRMSF)

Renseignements

Secrétariat de la CRMSF
Rue du Vertbois 13c
4000 Liège
+32 (0)4 232 98 51/52
info@crmsf.be

LE **PATRIMOINE** HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE **AU DÉFI** DES **INONDATIONS**

De même qu'elles causaient de graves dommages aux personnes et aux habitations, les inondations de juillet 2021 affectèrent lourdement le patrimoine historique, archéologique et artistique des vallées du bassin mosan.



Traitement antifongique d'une bannière en partenariat avec le CIPAR, l'IRPA et le Bouclier bleu, église Saint-Laurent, Prayon. © M. Moriaux

Ce désastre a mis en lumière la vulnérabilité du patrimoine face aux nouveaux aléas climatiques tout comme l'impérieuse nécessité pour les instances publiques ou privées en charge de sa protection d'inventer de nouvelles stratégies de sauvegarde, à brève comme à plus longue échéance.

L'ouvrage qui paraît aujourd'hui est le reflet d'une journée d'étude tenue à Verviers le 19 avril 2024. Introduit par une réflexion historique sur le rôle assigné aux barrages d'Eupen et de la Gileppe, il donne la parole aux intervenants, historiens d'art, archivist, archéologues, restaurateurs d'œuvres d'art, qui prirent en charge les monuments, archives, œuvres d'art, et artefacts naufragés. Caroline Henry et Carla Zurstrassen (Musées de Verviers), Thibaut Roblain et Delphine Gourdon (Évêché de Liège, CIPAR), Els Herrebout, Tanguy Ons, Michel Trigalet (Archives de l'État), Anne-Sophie Barnich et Carla Dufour (AWaP),

Françoise Collanges et Laure Marique (IRPA), ainsi que Christina Ceulemans et Anne-Sophie Hanse (Blue Shield Belgium) portent un regard rétrospectif sur leur expérience et la mettent en perspective. Le propos est ainsi mémoriel autant que méthodologique. Mémoriel, parce qu'il traite de témoignages et d'expériences vécues. Méthodologique, parce qu'il évalue les moyens humains et matériels en œuvre, face au sinistre et ses effets. Le livre esquisse enfin une feuille de route, utile au cas malheureusement toujours possible, où un pareil drame viendrait à se reproduire.

Geneviève XHAYET
(ULiège)

XHAYET G., 2025. *Le patrimoine historique, artistique et archéologique au défi des inondations*. Namur, ACfHAB, (Belisama, 2), 120 p., 25 €.

Renseignements

Association des Cercles francophones
d'histoire et d'archéologie de Belgique
Rue d'Enhaive 270
5100 Jambes
jacques.toussaint@scarlet.be
+32 (0)495 50 43 62

L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE

À LA 54^e FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES :

UN SUCCÈS CONFIRMÉ

La 54^e édition de la Foire du Livre de Bruxelles a une fois de plus tenu ses promesses, attirant un large public passionné de lecture et de patrimoine. Présente comme chaque année, l'AWaP dresse un bilan très positif de cet événement, marqué par une affluence accrue sur son stand et une augmentation notable des ventes.



Stand de l'AWaP à la Foire du Livre 2025, Bruxelles. © AWaP

Un engouement renouvelé pour les publications sur le patrimoine

Parmi les succès de cette édition, les *Carnets du Patrimoine* ont une nouvelle fois conquis le public. En tête des ventes, le carnet n°178 sur les orgues de Wallonie a suscité la curiosité de nombreux lecteurs.

La collection jeunesse *Qu'est-ce que... ?* a connu un franc succès cette année, sans doute grâce à la diversité des thématiques abordées et à son prix attractif. Son contenu a particulièrement capté l'attention des familles et des enseignants, séduits par son approche ludique et pédagogique.

Comme chaque année, cet événement était l'occasion de présenter le nouveau catalogue des publications, une ressource précieuse pour découvrir l'ensemble des ouvrages disponibles. En plus des nouveautés, ce catalogue met en avant plusieurs titres en cours d'épuisement, une invitation pour les passionnés à compléter leur collection avant qu'il ne soit trop tard. Les lecteurs de la *Lettre du Patrimoine* peuvent d'ailleurs le demander gratuitement auprès du service des publications.

Rendez-vous en 2026

Après cette édition particulièrement réussie, l'AWaP se projette déjà vers la prochaine Foire du Livre avec l'ambition de continuer à enrichir son offre et à répondre aux attentes d'un public toujours plus curieux. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui sont venus à notre rencontre et vous donnons rendez-vous en 2026 pour de nouvelles découvertes autour du patrimoine wallon !

Lucas ENGLEBERT

QUELQUES ACTIVITÉS JEUNESSE DE CE DÉBUT D'ANNÉE

Comme de coutume, le printemps est une saison qui place les jeunes au cœur de la programmation de l'AWaP. Parmi ces activités figure en bonne place la 15^e édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine, qui s'est tenue du lundi 7 au vendredi 11 avril et a accueilli plus de 2 200 élèves de 5^e et 6^e primaire et de 1^{re} et 2^e secondaire de l'enseignement général et spécialisé.



Vie de château en famille 2025 - Château comtal, Rochefort. © SPW/AWaP - V. Rocher

Les élèves et professeurs ont pu découvrir gratuitement, durant ces quelques jours, vingt-trois lieux qui leur ont permis d'explorer toutes les facettes du patrimoine UNESCO. Loin de faire référence à un ensemble uniforme, cette appellation regroupe les biens wallons inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, les biens figurant sur la liste indicative de la Belgique (en d'autres termes, les biens qui pourraient un jour rejoindre la Liste du patrimoine mondial à l'issue d'une candidature), le patrimoine wallon présent sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité ou relevant du programme Mémoire du Monde, visant à préserver le patrimoine documentaire. Les participants ont ainsi profité d'une sortie scolaire d'une demi-journée alliant visite patrimoniale et jeu didactique décliné pour chacun des sites qui ouvraient leur portes, mis au point par

Musées et Société en Wallonie (MSW), partenaire de la Semaine Jeunesse et Patrimoine depuis plusieurs années.

Au cours d'un autre rendez-vous printanier, les jeunes et leur famille ont pu se balader, le 1^{er} mai dernier, dans une trentaine de châteaux wallons accessibles gratuitement, parfois même de manière tout à fait exceptionnelle. Cette cinquième édition de la Vie de château en famille regorgeait d'activités variées pour les enfants et leurs parents, complétées par un conte interactif, pour les petits de 3 à 5 ans et par un jeu de piste, pour les grands de 6 à 12 ans, développés également en partenariat avec MSW. Cette année encore, les familles étaient largement au rendez-vous !

Stephanie BONATO

La découverte du patrimoine, c'est toute l'année !

Le deuxième fascicule annuel de l'Agenda du Patrimoine vient de paraître. Il regroupe les activités programmées du 15 avril au 14 juillet et est consultable sur www.awap.be.

L'inscription d'activités pour le troisième trimestre (15 juillet - 14 octobre) est possible jusqu'au 15 juin... N'hésitez pas à enrichir ces pages pour le plus grand plaisir de tous !

Renseignements

Cellule des Journées du Patrimoine

Rue Paix-Dieu 1b • 4540 Amay

+32 (0)85 27 88 80

journeesdupatrimoine@awap.be

www.journeesdupatrimoine.be

Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)

Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)

QUE SE PASSE-T-IL À L'ARCHÉOFORUM ?

Découvrez sous la place Saint-Lambert, au cœur de la ville de Liège, un des plus grands sites archéologiques urbains d'Europe (3725 m²).

Le parcours, à la fois surprenant et didactique, permet d'explorer les racines les plus profondes de la cité, il offre une confrontation avec les traces matérielles du passé, un contact privilégié entre hier et aujourd'hui. Vous voyagez parmi les souvenirs des premiers campements des habitants de la Préhistoire, les vestiges d'une imposante villa romaine, les fondations des différentes églises qui jalonnèrent le Moyen Âge et l'Époque moderne. La scénographie présente des pièces archéologiques inédites, tout en préservant le caractère brut d'un véritable chantier de fouilles et des reconstitutions dynamiques grâce à des modélisations virtuelles (expérience de réalité virtuelle qui présente l'évolution de la ville de Liège de l'Antiquité à nos jours et expérience de réalité augmentée qui transforme le visiteur en témoin de l'assassinat de l'évêque Lambert).

Le 17 mai 2025, de 18h à 23h, l'Archéoforum, en collaboration avec plusieurs institutions muséales de Liège, participera à la *Nuit européenne au musée*. Des visites spéciales seront organisées.

Les 13, 14 et 15 juin ont lieu les Journées européennes de l'archéologie. À ce titre, l'Archéoforum sera ouvert exceptionnellement le dimanche de 10h à 17h. Dans le cadre de ces journées spéciales, le site sera accessible gratuitement. Des visites guidées orientées sur l'archéologie seront proposées à 11h15, 14h15 et 15h15 (réservation obligatoire).



Archéoforum de Liège. © SPW/AWaP - V. Rocher



Archéoforum de Liège. © SPW/AWaP - V. Rocher

Le premier dimanche de chaque mois, à savoir les 1^{er} juin, 6 juillet et 3 août, le musée est ouvert gratuitement de 13h à 17h (dernière entrée à 16h15 car il faut au moins 45 minutes pour le visiter).

Si vous souhaitez le découvrir en compagnie d'un guide expérimenté, chaque deuxième samedi du mois (14 juin, 12 juillet et 9 août) nous proposons une visite guidée ouverte à toutes et tous à 14h. La réservation est vivement conseillée.

Notre librairie spécialisée en ouvrages sur le patrimoine, pour adultes et enfants, est ouverte tous les jours de 9h à 17h en période scolaire et de 10h à 17h les samedis et congés scolaires.

Renseignements

+32 (0)4 250 93 70

infoarcheo@awap.be

PARTICIPEZ À LA PLUS GRANDE MANIFESTATION ARCHÉOLOGIQUE ORGANISÉE EN EUROPE

Vous vous demandez ce qu'est l'archéologie ?
 Vous voulez savoir ce que l'on fouille près
 de chez vous ? Vous êtes curieux de connaître
 les coulisses du métier d'archéologue ?
 Alors, les Journées européennes de
 l'archéologie sont faites pour vous !

Du 13 au 15 juin 2025, plusieurs milliers d'activités, tels que des visites guidées, des reconstitutions historiques, des ateliers artisanaux, des conférences, des expositions, des visites de chantiers, des projections, des ateliers culinaires... seront organisés à travers toute l'Europe.

En début de programme, une attention particulière sera accordée aux plus jeunes grâce à l'opération : « le vendredi des scolaires » et, tout au long du week-end, l'inclusion et la diversité seront mis à l'honneur pour vous accueillir toutes et tous dans les meilleures conditions.

Des sites archéologiques emblématiques aux musées locaux en passant par les centres d'interprétation et les initiatives privées, chaque événement vous offrira une perspective unique sur notre histoire commune. Rien qu'en Wallonie, près de quatre-vingt activités seront organisées dans plus de quarante-cinq lieux.

Alors, si vous voulez devenir archéologue d'un jour (Hélécine), si vous souhaitez assister à une surprenante visite théâtralisée (Ath), si vous rêvez de participer à un atelier de cuisine historique (Gesves / Goyet), si vous avez toujours voulu apprendre à allumer un feu au silex (Flémalle / Ramioul), si vous éprouvez le besoin d'une promenade en Gaule celtique (Tintigny / Bellefontaine) – et bien d'autres choses encore – n'hésitez pas à franchir le pas et à venir nous rejoindre à l'occasion de cet événement exceptionnel.

Vous trouverez prochainement le programme complet des activités en Wallonie sur le site internet de l'AWaP et un site international liste également l'ensemble des activités organisées à travers plus de trente pays européens.

Ne manquez pas cette opportunité exceptionnelle de plonger dans l'histoire et de vivre des moments inoubliables.

Alain GUILLAUME

Journées
européennes
de l'archéologie
— 13·14·15
juin 2025
journées-archeologie.eu

Découvrez le programme
en Wallonie | www.awap.be

Agence wallonne du Patrimoine #JEArcheo

Wallonie patrimoine AWaP

Renseignements

<https://agencewallonnedupatrimoine.be>

<https://journées-archeologie.eu/c-2025/>

[Belgique/accueil-belgique](https://belgique/accueil-belgique)

Depuis la Préhistoire, l'homme utilise le moulin comme machine pour moudre le grain des céréales en farine et broyer d'autres produits alimentaires (huile, légumes, épices, café...). Quand on dit « moulins », on pense souvent en premier lieu aux moulins à vent, ce qui est bien naturel puisqu'ils apparaissent vers l'an 600 en Égypte et en Iran, avant de se répandre, au Moyen Âge, dans toute l'Europe, comme leurs cousins, les moulins à eau, apparus dès l'Antiquité romaine. Mais il n'y a pas qu'eux ! Les anciens moulins à grains de Beez, situés entre le chemin de fer de Liège et la Meuse et dont la construction a débuté en 1901, en sont un bel exemple. En effet, après 1900, dans les pays industrialisés, les meules en pierre des moulins sont peu à peu délaissées au profit des machines à vapeur et des broyeurs cylindriques en acier. De nos jours, les descendants des moulins à vent, à eau et industriels, sont les éoliennes et les barrages qui produisent l'électricité utile à la transformation de toutes sortes de matières premières.



- ☐ Matériel
- ☐ Immatériel
- ☐ Mobilier
- ☐ Immobilier
- ☐ Castral
- ☐ Religieux
- ☐ Militaire
- ☐ Industriel

AILE • BROYER • CEREALE • EAU • ECRASER • ENVELOPPE
ETAGE • FARINE • FORCE • GODET • HUILE • HUMAIN
INDUSTRIE • MOULIN • MEULE • MOUDRE • MOUVEMENT
OLIVE • PRESSER • ROTATION • SEPARER • TAMISER • ROUE
VENT

E	H	U	M	A	I	N	L	'	R	E	S
T	N	G	O	E	R	E	C	R	O	F	E
A	M	O	U	V	E	M	E	N	T	G	P
G	O	D	L	E	A	E	I	O	A	E	A
E	U	E	I	N	U	U		L	T	R	R
R	D	T	N	T	A	L	F	I	I	E	E
E	R	O	U	E	N	E	A	V	O	Y	R
S	E	C	R	A	S	E	R	E	N	O	E
S	I	M	A	T	A	M	I	S	E	R	L
E	I	R	T	S	U	D	N	I	L	B	I
R	C	E	R	E	A	L	E	L	I	A	U
P	E	E	P	P	O	L	E	V	N	E	H

A bar model consisting of two rows of boxes. The top row has 8 boxes, and the bottom row has 6 boxes. The first 3 boxes of the top row are shaded blue, representing the subtraction of 3 from 8.

35

UNE PUBLICATION DE L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)

Éditeur responsable

Sophie Denoël,
Inspectrice générale f.f., SPW-TLPE-AWaP

Coordination

Madeleine Brilot
Adeline Lecomte

Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine
Associations

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Imprimerie Bietlot

S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse **lalettredupatrimoine@awap.be**
- à l'adresse postale :
**Agence wallonne du Patrimoine,
Lettre du Patrimoine,
Rue du Moulin de Meuse 4 - 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site
www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse
lalettredupatrimoine@awap.be

REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



agencewallonnedupatrimoine



#patrimoinewallon

ISBN 978-2-39038-246-1



9 782390 382461

La Lettre du Patrimoine n° 78 04 | 05 | 06 2025

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 22 avril 2025

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2025/14.407/14